

Réf: Dossier 268126

Avis de constitution

SOCIETE « ATREL CI »

Siège Abidjan Marcory, Zone 4 Rue du canal, Lot
13, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATREL CI »

Objet : Les activités de réparation électromécanique et de rebobinage de tous types de moteurs électriques et motopompes ;

L'acquisition, l'entretien et la réparation de poste de soudure, transformateurs, groupes électrogènes et tous appareil ;

Les activités de câblage des armoires ;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory, Zone 4 Rue du canal, Lot
13, Ilot 1

Dirigeant(s) M ALIEFE KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07071 du 11/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87297/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

